

## EVIAN 1962

La ville d'EVIAN, se situe sur les bords du LEMAN en Haute Savoie, au Nord-nord-est de GENEVE, à 45 km. Le territoire communal s'étend sur une superficie de 4,3 km<sup>2</sup> et borde le lac Léman sur une distance d'environ 4 km.



La Savoie, département qui inclut la ville d'EVIAN, est devenue française en 1860.

La Régence d'Alger conquise par la France en 1830 a donné naissance à l'Algérie, puis en 1848, à trois départements. Ils seront au nombre de 15, en 1962 à perdre l'identité française, le 3 juillet.

En 1958 un renouveau espéré a installé au pouvoir une 5<sup>e</sup> République avec Charles De-Gaulle, comme Président de la République qui après « nous avoir compris » a déclaré à Mostaganem « Vive l'Algérie française ». Pendant les quatre ans qui suivent beaucoup de personnes vont mourir sans savoir qu'en haut lieu on a décidé d'abandonner l'Algérie.



Nous eûmes droit par la suite à ses déclarations : En 1958, il dit : « qu'ils seraient français à part entière ». Puis s'est substitué en 1959 « une place de choix pour la communauté », puis en septembre « l'autodétermination ». Enfin en janvier 1960 « la solution la plus française » pour laisser entendre en juillet 1960 « que l'Algérie pourrait avoir son gouvernement », en novembre « qu'elle sera un Etat » et « un Etat indépendant » est-il précisé en avril 1961... Toutes ces ambiguïtés ont engendré des haines crescendo déchainant le chaos !

Pourtant le succès des opérations militaires est, sans discussion possible, à l'avantage de l'Armée française. Le rêve de M. YAZID d'un DIEN-BIEN-PHU algérien est bien utopique. L'état des forces militaires FLN/ALN, dressé par le commandement français en décembre 1961 est le suivant : « Depuis trois ans, les rebelles ont perdu les 2/3 de l'armement qui avait été introduit en Algérie. Des 120 Katibas qui existaient en 1958, il n'en reste qu'une dizaine avec 7 ou 8 douzaines de petites sections et une centaine de groupes. Quelques 4 000 hommes composent ces bandes, auxquels on peut ajouter quelques milliers de supplétifs plus ou moins armés... »

**Chronologie succincte :**

1<sup>er</sup> juin 1958 : Le retour de DE-GAULLE ;  
 23 octobre 1958 : DE-GAULLE propose « *La paix des braves* » ;  
**16 septembre 1959** : DE-GAULLE reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple algérien ;  
 Nuit du 10 au 11 juin 1960 : DE-GAULLE reçoit à l'Élysée (début de l'Affaire SI-SALAH) ;  
 25 au 29 Juin 1960 : Rencontre à la préfecture de Melun d'une délégation algérienne ; se termine sur un échec.  
 9 décembre 1960 : Jean MORIN (*Délégué général d'Algérie*) via la S.A.U. de Belcourt (du Capitaine BERHARDT) fait descendre les Musulmans dans la rue pour apporter leur soutien à DE-GAULLE ;  
 19 décembre 1960 : L'ONU adopte une résolution reconnaissant le droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'Indépendance ;  
 Février 1961 : Création de l'OAS. ;  
**11 avril 1961** : DE-GAULLE : « *La France ne mettra aucun obstacle à l'érection d'un Etat souverain...* » ;  
 21 au 25 Avril 1961 : Tentative de putsch des anciens généraux Salan, Challe, Jouhaud et Zeller ;  
 20 mai au 13 juin 1961 : Les pourparlers d'EVIAN ;  
 20 au 28 juillet 1961 : Les pourparlers de LUGRIN (Suisse) ;  
 12 novembre 1961 : Les « *barbouzes* » déclenchent les hostilités en Algérie ;  
 5 décembre 1961 à février 1962 : Négociations secrètes aux Rousses (Jura) Français et Algériens élaborent un texte accepté par le gouvernement français et le Conseil national de la révolution algérienne :  
 7 au 18 mars 1962 à EVIAN : Sur ces bases, une négociation officielle s'ouvre. Elle se conclut par la signature, le 18 mars, des Accords d'Evian. Le 19 mars, le cessez-le-feu est proclamé en Algérie ;  
 3 juillet 1962 : Proclamation par la France de l'indépendance de l'Algérie.



Jean MORIN (1916/2008)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_Morin\\_\(1916-2008\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Morin_(1916-2008))



M'Hamed YAZID (1923/2003)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/M%27hamed\\_Yazid](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%27hamed_Yazid)

Le discours du général DE-GAULLE du **16 septembre 1959** sur l'autodétermination constitue une étape essentielle dans le déroulement du conflit algérien. A partir de cette date, ou plutôt quelques jours plus tard, à partir de l'acceptation de cette procédure par le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), on peut espérer raisonnablement que les combats cesseront et que les négociations conduiront à la paix.

En 1960, l'échec de MELUN vient montrer que les divergences restent profondes. Le gouvernement français s'efforce de combler le fossé qui sépare les positions ; cet effort reste unilatéral, le GPRA estimant que c'est au colonisateur à réparer ses torts et que sa propre position est intangible.

L'année 1961 est celle des échecs d'EVIAN et de LUGRIN ; c'est celle où l'on commence à douter des chances d'une paix négociée, puisque les nationalistes algériens s'obstinent.

Le 18 mars 1962, les Accords d'EVIAN, après des négociations dans ce lieu, ont été signés entre les représentants du Front de libération national algérien (FLN) et ceux du gouvernement français, préparant l'indépendance de l'Algérie.

Cet événement permet à la station d'exister à nouveau, sous l'impulsion de Camille BLANC, maire de l'époque ; il est assassiné dans la nuit du 30 au 31 mars 1961, attentat attribué à l'OAS, créée en février 1961, qui faisait pression pour que les négociations entre les deux parties ne se déroulent pas à ÉVIAN.

La ville devait accueillir les négociations entre le FLN et le pouvoir gaulliste le 7 avril 1961.

La proximité de Genève et la neutralité suisse permettaient aux délégués algériens une certaine sécurité pour leur participation aux pourparlers.



Camille BLANC (1912/1961)\*

\*[Maire socialiste (SFIO) d'EVIAN après la guerre de 39-45, pendant 12 ans. A 2 h. 45, dans la nuit du 30 au 31 mars 1961, M. Camille BLANC, est réveillé par une déflagration qui détruit sa voiture en stationnement devant sa propriété, l'hôtel Beau-Rivage. En pyjama, il descend dans le living-room, regarde par la fenêtre, constate les dégâts et décroche le téléphone pour alerter la police. Il est à deux mètres de la fenêtre. Une seconde explosion se produit : le maire s'écroule, l'épaule arrachée, la gorge et le visage en sang. Il ne survivra pas. M. Camille BLANC, qui est cité quelques jours plus tard à l'ordre de la nation, est la première victime en métropole d'un terrorisme activiste.]



Théâtre des négociations Franco-algériennes, l'hôtel du Parc, anciennement du Château à EVIAN.

## LES NEGOCIATIONS D'EVIAN

-Auteur : Monsieur AGERON Charles, Robert – (Source : *PERSEE*)

« Les Accords d'Evian ont mis fin à la guerre d'Algérie. Ils sont pourtant toujours objet de polémiques.

« Voici une description minutieuse et sereine de leur négociation, puis l'exposé de leur contenu. Et l'analyse du double pari qu'ils lançaient.

-Le premier, celui d'une réconciliation à terme des communautés dans l'Algérie indépendante, fut perdu dès lors que l'OAS et le FLN entretenirent l'insécurité dans le deuxième semestre de 1962 ;

-Le second, celui de la coopération entre Etats, fut par contre bien mieux tenu qu'on ne le dit généralement.

« Esquisser une étude historique des Accords d'Evian dans les limites d'un article relève de la gageure. Impossible de passer sous silence les négociations secrètes ou publiques qui achoppèrent si longtemps avant d'aboutir à ce qu'il est convenu d'appeler « *les accords de paix* » du 18 mars 1962, lesquels auraient très bien pu n'être qu'un armistice ou un dénouement provisoire dans une tragédie à rebondissements. Impossible de supposer présente à toutes les mémoires les 93 pages de ces accords et leur exégèse contradictoire : « *Honteuse capitulation* » pour les uns, « *paix ratée* » pour d'autres, « *charte néo-colonialiste destinée à enchaîner l'Algérie* » si l'on en croyait les manuels d'histoire d'outre Méditerranée... »

Pour lire la suite : [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1992\\_num\\_35\\_1\\_2561](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1992_num_35_1_2561)

- Auteur : M. Philippe MASSON – (*Historia Magazine* n°96)

Le 20 mai 1961 débutent enfin les pourparlers d'EVIAN. Près d'un an après la première tentative de MELUN, des représentants français et musulmans se retrouvent face à face. S'il est difficile de pas céder à la tentation des rapprochements et de préjuger le résultat, force est de constater que les conditions sont notablement différentes. Par son allocution du 8 mai, le chef de l'Etat a en quelques sortes « officialisé » EVIAN et le GPRA a tenu visiblement à se placer sur le même plan. Il ne s'agit plus, cette fois, d'un contact, d'un échange de vues, d'un simple préalable, mais d'une véritable tentative de négociation entre des personnalités de niveau élevé.



Louis JOXE (1901/1991)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Joxe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Joxe)



KRIM Belkacem (1922/1970)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Krim\\_Belkacem](https://fr.wikipedia.org/wiki/Krim_Belkacem)

**La composition des délégations est, à cet égard, symptomatique :**





Délégation française

Louis JOXE, Ministre d'Etat  
 Bernard TRICOT, Conseiller de la présidence  
 Bruno DE-LEUSSE, directeur Affaires politiques  
 Philippe THIBAUD, chef service information  
 Yves Rolland BILLECART  
 Claude CHAYET  
 Vincent LABOURET  
 Jean SIMON (général)  
 Hubert DE-SEGUINS-PAZZIS (Lt-colonel)  
 Robert BURON  
 Jean DE-BROGLIE

Au total compte tenu des experts et des secrétaires chaque groupe comprend une trentaine de personnes.



Délégation du FLN

Krim BELKACEM  
 Ahmed FRANCIS  
 Ahmed BOUMENDJEL  
 Lakhdar BENTOBAL  
 Mohamed BEN-YAHIA  
 Taïeb BOULAHROUF  
 Saad DAHLAB  
 Rehda MALEK  
 Seghir MOSTEFAÏ  
 Taïeb BOULAHROUF  
 Ben Mostefa BENAOUA

Si les pourparlers vont se dérouler en territoire français, à l'Hôtel du Parc, à EVIAN, la délégation du GPRA réside de l'autre côté du lac Léman, en Suisse, à BOIS-D'AVAUT, dans la fastueuse propriété de l'Emir du Qatar. Les représentants du GPRA n'auront donc pas, comme à MELUN, le sentiment d'être cloîtrés, tenus en quarantaine. L'assassinat du maire d'EVIAN, le 31 mars 1961, par l'OAS, considéré par ses auteurs comme un acte de « *salubrité nationale* », a contribué à renforcer les mesures de sécurité qui ont rarement atteint un niveau aussi élevé.



**Villa de Bois-d'Avault (Suisse)**

*Cette magnifique demeure de 10 hectares fût le théâtre de ballets d'hélicoptères de l'armée suisse et du stationnement de soldats puisque cette bâtisse abritait des délégations algériennes du traité d'Evian ayant amené à l'indépendance de l'Algérie.*

### **Au dessus du lac**

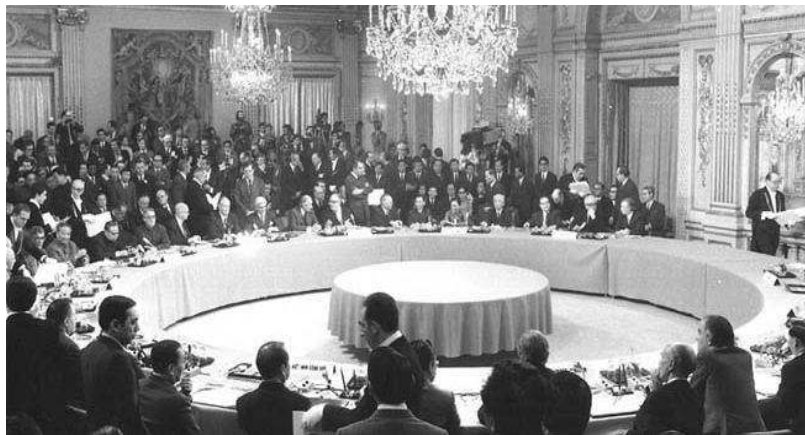
La police suisse a bien fait les choses. La villa de Bois-d'Avault est isolée du reste du monde par un barrage infranchissable. Les déplacements de la délégation du GPRA s'effectuent uniquement en hélicoptère au-dessus du lac dont l'espace aérien a été interdit. Sur le rivage français, la zone d'atterrissage est l'objet d'une surveillance jalouse et des hommes-grenouilles effectuent des plongées régulières dans les eaux glacées du lac. Quant à l'hôtel du Parc, il a été transformé en camp retranché. Cette débauche de précautions n'interdit pas les mesures supplémentaires prises par la délégation du FLN. Chacun de ses membres dissimule un respectable parabellum et une équipe de gardes du corps est chargée de la protection de la troupe. A sa tête SADEK, qui sera par la suite promu aux fonctions de ministre du Tourisme.

En tout cas, KRIM Belkacem, à peine remis d'une opération de la vésicule biliaire, dissimule mal ses appréhensions. « *Mais c'était pour moi, avouera-t-il plus tard, un jour historique. J'étais l'homme qui descendait du*

*ciel sur la terre pour faire la paix. On parlait bombes, assassinats, mais je crois que si on s'était battu à côté, je serais venu négocier. Il fallait se rencontrer et mettre fin à la guerre ».*



C'est sur le coup de 11 heures que les délégués FLN font leur entrée dans la salle de conférence aménagée dans le grand salon de l'hôtel. Les délégués français sont là, debout à leur place. Le premier contact est correct, sans plus. Présentation d'usage, quelques mots des chefs de délégations. JOXE ouvre le feu : « *Il faut tourner la page ! Le souci du gouvernement français et du général de GAULLE est de faire la paix et de faire l'Algérie nouvelle après un passé regrettable...* ».



KRIM Belkacem enchaîne : « *Nous vous exprimons nos sentiments sincères d'arriver à trouver un terrain d'entente qui puisse permettre à la France et à l'Algérie d'entamer une ère nouvelle de coopération* ». Après un bref échange de vues, où l'on décide d'observer un silence total sur les pourparlers et de siéger un jour sur deux, les Algériens vont déjeuner dans l'annexe de l'hôtel. Maître BOUMENDJEL retrouve avec plaisir ses habitudes gastronomiques, mais n'ose réclamer du vin. Seul KRIM Belkacem se permet une entorse à l'orthodoxie musulmane. A l'heure du café, il allume une cigarette, la première d'une longue série.

Quelle est alors l'atmosphère générale au moment où s'ouvre une conférence que d'aucuns veulent décisive ? En France, l'opinion dans son ensemble ne dissimule pas sa satisfaction. En Algérie, contrairement à ce que pouvaient laisser craindre certaines rumeurs, il ne s'est rien passé. Pas de manifestations collectives. Il est vrai que les mesures prises par le service d'ordre sont imposantes. A Alger, 26 000 hommes quadrillent la ville. Il n'en reste pas moins que l'OAS manifeste ses sentiments à l'égard de la conférence. Le 19 mai au soir, on n'enregistre pas moins d'une vingtaine d'explosions, sans parler des jets de grenades offensives. Les jours suivants, le festival se poursuivra...

Mais ce qui retient surtout l'attention, ce sont les mesures prises par le gouvernement français, qui témoignent, semble-t-il, d'un désir réel d'aboutir à un résultat.

#### **Les « points d'ancrage »**

Le 20 mai, à 11 heures, le gouvernement annonce, en effet une **trêve unilatérale d'un mois sur tout le territoire algérien**, à l'exception des zones-frontières. Toutes les opérations offensives seront interrompues à partir du 20 mai à 18 heures. Toutefois, à Alger, le délégué Jean MORIN précise que les forces de l'ordre continueront de s'opposer « *à tout renforcement du potentiel de l'adversaire* », qu'elles conserveront « *leur liberté d'action* » et que « *la circulation des rebelles demeure naturellement interdite* ». L'effet n'en est pas moins réel.

Simultanément, le gouvernement annonce la libération en Algérie de 6 000 internés et prisonniers. Cette mesure de détente est complétée par le transfert des détenus de l'île d'Aix : BEN-BELLA, AÏT-AHMED, BOUDIAF et KHIDER, dans la résidence plus que confortable du château de Turquant, près de Saumur. Quant à Mostefa LACHERAF, il est mis en liberté. Ces décisions ne peuvent avoir, semble-t-il, qu'une influence faste sur le déroulement des pourparlers.



Le château de la Fessardière à TURQUANT

Ceux-ci vont durer près de trois semaines et les exégètes vont bientôt distinguer la « phase des monologues », qui va s'amorcer après le 31 mai. En fait, d'un côté comme de l'autre, on constate la volonté de progresser, de faire le tour de l'ensemble du problème et de ne pas buter d'emblée sur les « *points d'ancrage* » respectifs, c'est-à-dire les problèmes ou les positions risquent d'apparaître inconciliables.

Il n'en reste pas moins que plusieurs aspects, plusieurs « *points d'ancrage* » justement, soulèvent rapidement des difficultés considérables et ne laissent entrevoir que difficilement une solution. Pour commencer, il y a le problème du cessez-le-feu. Visiblement le FLN n'apprécie pas l'initiative française dans la mesure où elle semble indiquer une attente de réciprocité. Le 20 mai au soir, dans une conférence de presse à Genève, MALEK se montre catégorique : « *La clé du cessez-le-feu, ce n'est pas le gouvernement français qui la détient, c'est aussi le gouvernement algérien. Le vrai problème, c'est celui de savoir si on veut mettre fin à la domination coloniale sur l'Algérie et faire passer l'autodétermination dans les faits. La France envisage un cessez-le-feu limité à un mois. Le délai montre qu'il s'agit d'une manœuvre de diversion, d'un chantage* ». A Tunis, YAZID fait écho et dénonce un « *faux problème* » : « *Une interruption effective des combats ne peut être que le résultat d'un accord bilatéral portant sur l'ensemble du problème politique* ». Somme toute, la position du FLN n'a pas changé. Le cessez-le-feu n'est pas un préalable, mais une conclusion. Il reste lié à la solution des problèmes politiques. Il n'interviendra qu'une fois reconnue l'existence d'une nation algérienne, indivisible, indépendante et souveraine.

### **Trois options**

Mais c'est sur la nature de l'autodétermination qu'apparaît la première grande divergence de taille. Pour les Français, l'autodétermination doit suivre ou plutôt consacrer des accords de garantie et de coopération préalablement conclus dans le détail. C'est un aboutissement et non un point de départ, une sanction des populations invitées à choisir, à se prononcer en fonction d'options précises.

JOXE en profite pour rappeler le caractère fondamental des trois options, tout en insistant sur l'hypothèse de la partition, envisagée par le général de GAULLE le 8 mai. Si le chef de l'Etat n'a jamais cessé d'affirmer ses préférences pour une association, il n'a pas écarté une solution fondée sur des « *données naturelles* ». Mais, de toute manière, la France ne « *demande* » rien, elle ne fait que proposer une solution qui offre l'avantage de ménager des intérêts réciproques.

Indépendamment de ce que peut apparaître comme une manœuvre, force est de constater que l'interprétation du GPRA sur l'autodétermination est encore bien différente. Si le FLN accepte de discuter de la forme que prendra la consultation et des garanties qui pourront l'entourer, il refuse de négocier l'avenir de l'Algérie tant qu'elle ne sera pas indépendante et de s'engager en son nom sur la forme d'une coopération avec la France. « *C'est le futur Etat algérien qui verra cela avec vous, déclare KRIM Belkacem. Anticiper sur cette négociation future, ce serait transformer l'autodétermination en prédétermination* ».

Une divergence plus importante encore repose sur le problème saharien. Sur ce point, Louis JOXE, orfèvre en la matière, se livre à un « *exposé d'agrégation sans conclusion* ». Sur le plan historique, l'Algérie a toujours subi l'attraction du Nord et de la mer, mais ne s'est jamais tournée vers le Sud. Les populations sahariennes ont leur personnalité propre et ne s'identifient pas avec les peuples arabes. Enfin, la France a toujours accordé au Sahara un statut particulier.

### **La seconde pierre d'achoppement**

Cette démonstration s'appuie sur les instructions nettes du chef de l'Etat. « *Le pétrole, c'est la France et uniquement la France. Le Sahara algérien est une fiction juridique et nationaliste sans fondements historiques. La solution intelligente, avait-il ajouté, est une source commune pour tous les états riverains.* » Pour le général de GAULLE, le Sahara doit constituer une sorte de carrefour de l'influence française rénovée en Afrique. Tout le Maghreb et l'Afrique noire doivent bénéficier des revenus et des avantages procurés par le pétrole et le gaz naturel.



Ahmed BOUMENDJEL (1908/1982)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed\\_Boumendjel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed_Boumendjel)



Redha MALEK (1931/2017)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Redha\\_Malek](https://fr.wikipedia.org/wiki/Redha_Malek)

La réaction de la délégation du GPRA est extrêmement vive. S'appuyant sur la volonté des combattants, mais aussi sur des données tirées de l'histoire et de la géographie, BOUMENDJEL plaide le dossier de l'intégrité du territoire algérien avec fougue et brio. Il puise d'ailleurs son argumentation dans un ouvrage des plus récents que les délégués français consultent de leur côté, ce qui leur permet de fournir à JOXE des éléments de réponse !... L'intervention de BOUMENDJEL s'achève sur une conclusion dénuée de toute ambiguïté. Tant que le « *principe intangible* » du caractère algérien du Sahara ne sera pas reconnu, la guerre continuera. Le soir même, à Genève, MALEK reprend la même thèse et affirme que le « *Sahara ne sera pas un nouveau Katanga* » et d'ailleurs, ajoute-t-il, « *il n'y aura pas en Algérie un nouveau TSHOMBE* ». Le FLN laisse cependant la porte entrouverte à une solution et marque une différence entre « *le principe de souveraineté et la question de l'exploitation* ». Pourquoi ne pas envisager une mise en valeur commune des ressources du sous-sol ?

Avec le Sahara, le problème de la minorité européenne constitue la seconde pierre d'achoppement de la conférence. C'est à cette occasion qu'apparaît la logique doctrinale du FLN. L'autodétermination et l'« *unité du peuple algérien* » dans le cadre de l'« *intégrité territoriale* ». Les Algériens refusent d'accorder aux Européens un statut spécial, de consentir à la double citoyenneté proposée par la délégation française et considérée comme le seul moyen de garantir leurs intérêts et d'éviter des discriminations (Ndlr : *pourtant c'est ce qui se passe de nos jours en France avec des Algériens qui ont la double nationalité !*). Ils n'acceptent pas davantage l'idée d'un régime spécial pour les villes à forte population européenne.

« *Le peuple algérien, affirme KRIM Belkacem, est constitué par les indigènes qui ont résisté longtemps à la conquête française. Ils sont unis par la langue, la religion, les mœurs, une Histoire commune où il y a beaucoup de combats et de souffrance. La guerre a montré la force de leur conscience nationale, mais ce peuple a dû subir, depuis 1830, le fait colonial. Un peuplement européen s'est créé, hétérogène par ses origines, mais soudé par son intégration à la nation française. Ce peuplement se différencie du peuple algérien par sa langue, sa religion, ses mœurs. Il a bénéficié de privilèges exorbitants. Loin de s'assimiler au peuple algérien, il s'oppose à lui et exerce l'hégémonie, il nie même l'existence du peuple algérien et de la nation algérienne. L'indépendance va poser le problème des Européens. Nous voulons le régler en toute équité, nous ne refusons pas à ces hommes le droit de se lier au peuple algérien et même de s'y fondre. La nation est un phénomène évolutif* ».

C'est l'option qui constituera la règle fondamentale de l'appartenance à la nation algérienne. Il n'y aura aucune discrimination à l'égard des Européens qui auront choisi la nationalité algérienne. Leurs « *particularismes* » religieux et culturels seront respectés. Ceux qui voudront rester français résideront en Algérie avec un statut d'étrangers. Ils pourront cependant obtenir des garanties particulières après accord entre le gouvernement français et le GPRA. Cependant, le FLN ne s'engage à respecter que les biens « *légitimement* » acquis et pose le problème des spoliations nées de la colonisation. « *Il ne faut pas qu'après l'indépendance le peuple algérien se sente encore colonisé* ». De toute manière, il n'est pas question de faire davantage et de « *créer dans nos institutions, comme le souligne KRIM, des règles qui cristalliseraient une minorité. Aller plus loin risquerait d'ébranler les assises de l'Etat algérien à construire* ». »

En attendant, force est de constater, le 10 juin, qu'on se trouve dans l'impasse. Le seul point où un accord pourrait se dessiner concerne les modalités de l'autodétermination et de la période transitoire. Sur le reste, les accords de coopération, le statut des Européens, le Sahara, les positions sont encore inconciliables et le résultat des pourparlers est presque entièrement négatif. Aussi le 13 juin, après un entretien prolongé avec le général de GAULLE, JOXE avertit les délégués du GPRA qu'une suspension des pourparlers s'impose. Un délai paraît indispensable pour la réflexion. Ce n'est pas la rupture complète. Le contact sera maintenu par une « *permanence* » qui restera à EVIAN.

Une évidente déception se manifeste de part et d'autre. EVIAN a permis de constater, beaucoup plus qu'à MELUN, que Français et Algériens souhaitent sincèrement un règlement du conflit. Aussi, personne ne cherche à envenimer le désaccord. « *Notre volonté reste entière, affirme JOXE, comme au premier jour* ». De son côté, KRIM Belkacem déclare : « *Le gouvernement algérien ne conclura des accords d'association ou de coopération qu'après avoir accédé à l'indépendance. Cependant, je réaffirme mon souci de ne rien dire qui puisse nuire à la reprise de la*



*« négociation et à la paix. Il ne faut pas insulter l'avenir. »* Chacun sent confusément qu'on aurait pu aller plus loin, mais, en réalité, aucun des deux partenaires n'est entièrement libre. Le général de GAULLE ne peut négliger les réactions de l'armée, des pieds-noirs, tandis que le GPRA doit tenir compte de l'intérieur, de l'ALN, qui reste attachée aux principes de la Soummam (Ndlr : *Congrès du 20 août 1956*). Mais si le désir d'aboutir et de garder le contact est réciproque, c'est que chacun sent qu'un facteur nouveau vient d'intervenir dans le conflit et risque de compromettre définitivement une solution équitable. Ce nouvel élément, c'est l'OAS.

**L'Organisation Armée Secrète**

« Les gens de l'OAS me haïssent parce qu'ils sont aveuglés par leur amour de la France. » [Charles de Gaulle mentionné par M. Manuel Gomez] **Source :** « *C'était De Gaulle* » d'Alain Peyrefitte.

L'Organisation de l'armée secrète surtout connue par le sigle OAS, est une organisation politico-militaire clandestine française créée le 11 février 1961 pour la défense de la présence française en Algérie par tous les moyens, y compris le terrorisme à grande échelle. Un an après l'échec de la semaine des barricades (en 1960), alors que le gouvernement français souhaite manifestement se désengager en Algérie, elle est créée à Madrid, lors d'une rencontre entre deux activistes importants, Jean-Jacques Susini et Pierre Lagaille, ralliant par la suite des militaires de haut rang, notamment le général d'Armée Raoul Salan. Le sigle « OAS » apparaît sur les murs d'Alger le 16 mai 1961, et se répand ensuite en Algérie et en métropole, lié à divers slogans : « *L'Algérie est française et le restera* », « *OAS vaincra* », « *l'OAS frappe où elle veut et quand elle veut* ».



Raoul SALAN (1899/1984)

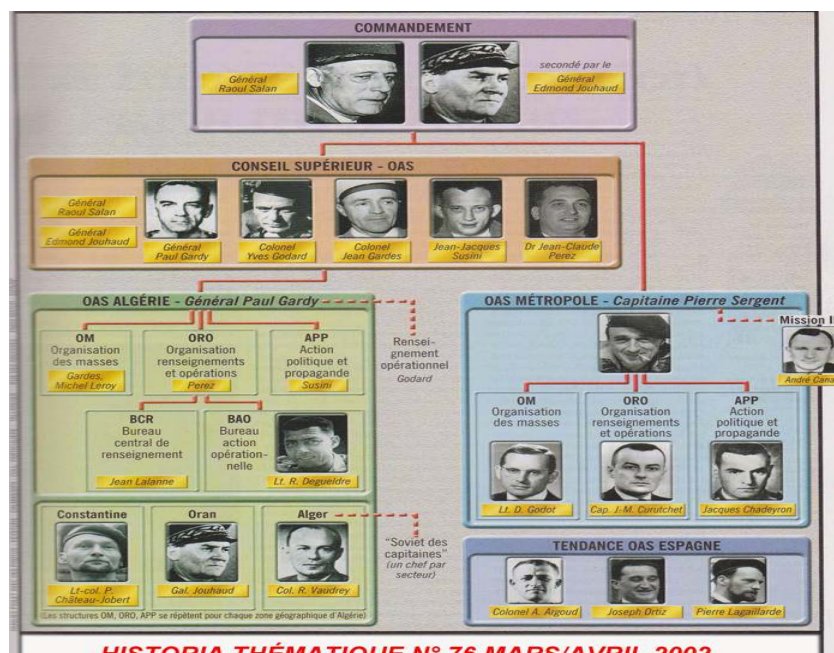


Edmond JOUHAUD (1905/1995)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Raoul\\_Salan](https://fr.wikipedia.org/wiki/Raoul_Salan)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Edmond\\_Jouhaud](https://fr.wikipedia.org/wiki/Edmond_Jouhaud)

Lors du putsch d'Alger en avril 1961, elle n'a pas été invitée par les militaires révoltés. C'est à l'issue qu'elle devient active... Sur le plan pratique, il ne s'agit pas d'une organisation centralisée unifiée ; d'une façon très générale, elle est divisée en trois branches plus ou moins indépendantes, parfois rivales : l'« OAS Madrid », l'« OAS Alger » et l'« OAS Métro ». Les échecs successifs des « barricades » et du « putsch » ont transformé ces patriotes (civils et militaires), candides face aux politiques, en des hommes méfiants ne se contentant plus de bonnes paroles et de serments.



**HISTORIA THÉMATIQUE N° 76 MARS/AVRIL 2002**

Bien sûr le pouvoir gaullien à aussitôt mis en place une police parallèle : Les Barbouzes et la Mission C :



**Les Barbouzes :** « *Barbouze* » est un mot d'argot employé au début du 20<sup>e</sup> siècle pour désigner la barbe (dérivé de ce mot avec un suffixe dépréciatif). Par extension, dans les années 1960, il désigne un « *agent de police parallèle* » ou « *agent des services secrets* »

Leur effectif n'aurait pas été supérieur à 300 hommes, mais certaines sources mentionnent un nombre sensiblement inférieur. Leur activité se limite à la période qui va de novembre 1961 à mars 1962 et leurs actions sont circonscrites au territoire de l'Algérie. Ils sont liés au Mouvement pour la Communauté, créé en 1959 par Jacques DAUER afin de soutenir la politique du Général de Gaulle en Algérie.

L'armée et les services de police sont engagés contre l'OAS. Toutefois, la difficulté organique des services spéciaux, la DST, la Sécurité militaire et surtout le SDECE, à jouer un rôle efficace dans la lutte contre l'OAS en Algérie se double d'une réticence marquée de leurs membres, dont bon nombre ont combattu le FLN ou ont des sympathies pour l'Algérie française. Le gouvernement ne peut donc venir à bout de l'OAS avec des méthodes classiques. Selon André Passeron « *c'est de ce refus et de cette incapacité, mais aussi du terrain favorable à la prolifération des organismes occultes et des mouvements clandestins sous ce régime, que sont nés ceux qu'on appelle communément (...) les barbouzes* »

Les initiateurs de la lutte contre l'OAS au moyen d' « *auxiliaires de police* » et des méthodes « *non classiques* » sont les dirigeants de plusieurs mouvements gaullistes ayant participé à la campagne du référendum : Lucien Bitterlin, Yves Le Tac, André Goulay et Jacques Dauer. Ils se regroupent sous l'égide du MPC, devenu localement Mouvement pour la Coopération, dont l'objectif est de tenter un rapprochement sincère entre les deux populations d'Algérie. Les hommes du MPC lancent une campagne d'affichage sur les thèmes « *Paix en Algérie par l'autodétermination* » et « *Ni la valise ni le cercueil, mais la coopération* ».



Lucien BITTERLIN (1932/2017)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Lucien\\_Bitterlin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lucien_Bitterlin)



Roger FREY GOULAY (1913/1997)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Roger\\_Frey](https://fr.wikipedia.org/wiki/Roger_Frey)



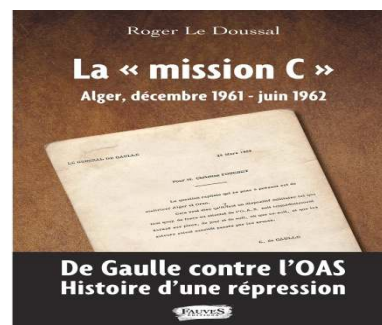
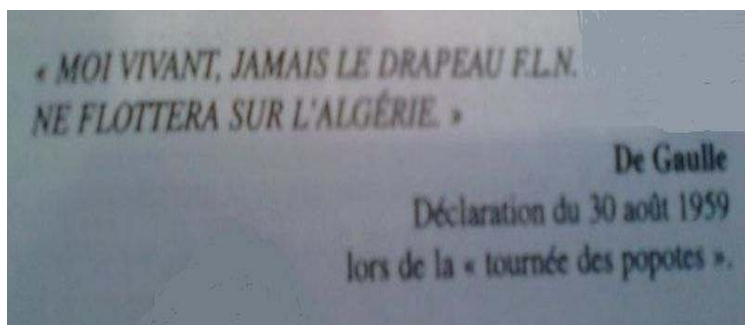
Jacques DAUER (1926/2008)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques\\_Dauer](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Dauer)

Cependant ils se trouvent rapidement confrontés à la violence de leurs adversaires de l'OAS. Dauer et Raymond Schmittlein, président du groupe UNR à l'Assemblée rencontrent Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes et lui demandent des moyens d'action pour les gaullistes en Algérie afin de mener la lutte politique contre l'OAS. Joxe intervient auprès du Délégué général Jean Morin qui, le 31 octobre, accepte d'aider Bitterlin et ses amis. Les contacts sont assurés par son directeur de cabinet Louis Verger et son chef de cabinet Claude Vieillescazes. Le colonel André, alias Laurent, assure la liaison avec la Sécurité Militaire.

Approché par André Goulay, l'avocat Pierre Lemarchand, ancien résistant dans le mouvement « *Défense de la France* », ancien responsable du RPF gaulliste dans la Seine, met en place les modalités de lutte contre l'OAS, avec Roger Frey, ministre de l'intérieur.

Lucien Bitterlin, Dominique Ponchardier, Lemarchand et Goulay s'appuient sur le MPC pour monter les équipes d'« *auxiliaires de police* ». Jacques Dauer refuse d'entériner cette évolution et ne participe pas aux actions violentes des barbouzes. Lemarchand, Bitterlin et Ponchardier travaillent en coordination avec les policiers de la *Mission C* de Michel Hacq, directeur de la police judiciaire.



La violence de leurs méthodes n'avait rien à apprendre de groupes mieux établis. Robert Le-Doussal remarque que la façon dont l'ingénieur Petitjean a disparu de leur fait justifiait d'une indignation égale à celle qu'a suscitée l'affaire Audin (Ndlr : *Mais silence total sur cette triste affaire alors que pour Audin, ce fut tout le contraire !*)

Ces brigades anti-OAS se mettent en place en même temps que les barbouzes. Elles comptent au total deux cent cinquante policiers, qui travaillent indépendamment des policiers locaux. Ils sont détachés à la direction de la sûreté nationale d'Algérie, qui dépend directement de Jean Morin. Michel Hacq se rend régulièrement à Alger pour organiser l'action de la *Mission C*.

Yves Courrière considère « *qu'en regard des pertes énormes subies, les barbouzes n'avaient guère porté de coups efficaces à l'OAS* ». En revanche, leurs agissements peu discrets et le retentissement qu'ils avaient eu tant dans la presse que dans les conversations de trottoir avaient réussi à persuader la population qu'une véritable armada gaulliste s'était implantée à Alger.

En outre leurs renseignements avaient permis à la *Mission C* d'attaquer violemment l'infrastructure de l'OAS (...) Entre le 5 décembre 1961 et le 20 février, la *Mission C* avait arrêté 604 membres de l'OAS. Par ailleurs elle délivrait des listes au FLN d'Européens à enlever !

## LES ROUSSES

- Auteur M. Philippe MASSON - (*Historia Magazine* n°359)

C'est là que les conditions des accords d'Evian ont été négociées entre émissaires algériens et français dans le plus grand secret. Le préfet du Jura a choisi Les Rousses, et le chalet du Yéti. Un gros bâtiment que tout le monde connaissait, mais que personne ne regardait. Son intérêt majeur : être sur la route nationale 5, la route qui mène à Genève, où était installée la délégation algérienne...



Le Yéti est toujours situé le long de la N5. Photo René Delobelle.

**Les discussions débutèrent le 5 décembre 1961...**

Le samedi 27 janvier 1962, les contacts reprennent enfin après une longue interruption. Dans la soirée, JOXE et DE LEUSSE, accompagnés du général CAMAS et de Roland BILLECART, arrivent à LONS (Jura). Mais cette fois, il a été décidé que la réunion se tiendrait à la préfecture, où plutôt dans les bâtiments annexes. De fait, à quelque distance de l'hôtel préfectoral, vient d'être à peu près terminé un petit immeuble de logements de fonction, comprenant quatre appartements, dont un pour le stagiaire de l'ENA. L'immeuble offre l'avantage d'une entrée particulière sur une petite rue peu fréquentée et, par conséquent, discrète.

Les ouvriers n'ont, cependant, pas terminé les travaux et il s'agit d'aménager les locaux du stagiaire, du moins le temps d'un week-end. Le préfet AUBERT se charge lui-même de l'opération, avec l'aide de son chef de cabinet, le seul collaborateur à se trouver dans le secret. Le travail consiste d'abord à réunir un mobilier sommaire ; tables, chaises, sous-main, cendriers, sans oublier quelques casseroles, de la vaisselle et des couverts pour le thé ou le café. Les meubles, les fournitures sont pris directement dans les bureaux, en repérant soigneusement leur emplacement exact pour que personne ne se doute de rien le lundi matin.

### **Un drame de conscience :**

Les conversations peuvent alors commencer. Parmi les délégués FLN, il y a deux vieilles connaissances, Saad DAHLAB et Ben YAHIA, et deux nouveaux, YAZIZ l' "américanisé", et MALEK. A la pause du thé, JOXE dissimule mal une certaine impatience. A en croire DE LEUSSE, il a failli leur sauter dessus à travers la table. Le ministre des Affaires algériennes constate un raidissement chez les représentants du G.P.R.A. « *Il y a du MATTEI là-dessous, estime-t-il, tout bute non tant sur le Sahara que sur les royalties. Le pétrole, toujours le pétrole!* » Le général de CAMAS confirme que « *les questions militaires sont plus simples et plus nettes. Il vaudrait mieux buter sur MERS el-KEBIR, au moins, ce serait plus franc* ». Tout le monde s'accorde cependant à reconnaître l' « *immense ingénuité* » des « *lascars* ». « *Ce sont des autodidactes.* »

Toutefois, le soir, après le dîner, un véritable coup de théâtre se produit. Le téléphone sonne, c'est « *le premier ministre qui demande JOXE* » ! Stupeur. Confusion. La communication intervient au mépris des règles de la prudence la plus élémentaire. Le préfet se voit contraint de chapitrer dûment la standardiste pour qu'elle ne dise rien.

Le lundi, les entretiens avec les délégués FLN ont lieu au « chalet du Yeti » et ne se terminent qu'à 23 h 15 par l'épuisement complet de la délégation française. Seul, le général de CAMAS reste encore frais. Les prochaines rencontres sont fixées aux 6, 7 et 8 février et on ne peut augurer une issue favorable. « *On aura fait cent fois plus dans le Jura en quelques réunions qu'à Evian pendant des semaines* », reconnaît JOXE. Une chose paraît, toutefois, surprenante, c'est l'absence de la presse. Il y a un phénomène qui tient du miracle, d'autant plus qu'une trentaine de personnes au moins sont au courant de l'affaire.

La reprise des discussions eut lieu au « YETI ». Il y a là, naturellement JOXE, de LEUSSE, le général de CAMAS, Rolland BILLECART, rejoints pour la première fois par BURON et de BROGLIE. La délégation FLN est aussi plus étoffée, avec Belkacem KRIM, Saad DAHLAB, Ben TOBBAL, YAZID, MALEK, Ben YAHIA, Ahmed FRANCIS. Pour déjouer la surveillance des journalistes suisses qui ont pris position à la frontière et qui attendent le passage des plénipotentiaires, un petit scénario a été mis au point. Toute la délégation FLN est montée dans la première voiture suivie de deux autres véhicules. Passé le poste, ceux-ci se mettent à zigzaguer sur la route verglacée pour bientôt se mettre franchement en travers, bloquant le chemin aux voitures des journalistes, qui ne peuvent passer. Ce manège permet au premier véhicule de filer et de rejoindre le YETI, sans encombre. Utilisé à plusieurs reprises, le manège obtiendra toujours le même succès. En fin de compte, jamais les journalistes ne réussiront à percer le mystère des Rousses. Ils échafauderont les hypothèses les plus compliquées...sans succès.

On n'en est pas moins à la dernière étape et du mercredi 13 au lundi 19 février au matin vont se dérouler sans désespérer les ultimes contacts. Tous les jours, les délégués FLN arrivent de Suisse, suivant le scénario prévu, et repartent le soir.

La cohabitation de la troupe ne se fait pas sans menus problèmes. BURON s'efforce de rompre le climat des négociations, qu'il trouve lourd et monotone. Le laconisme de Belkacem KRIM a, en particulier, le don de l'excéder. Avec l'accord de JOXE, il provoque, sous un prétexte mineur, un trouble dans la réunion. Un jour, il s'emporte, tape du poing sur la table et sort de sa poche un énorme couteau à cran d'arrêt, avec lequel il se met à tailler un crayon...Les délégués algériens dissimulent mal leur stupeur. Tout les jours, encore, BURON casse une chaise et la met en réserve dans la cuisine....

« *Il faut rentrer* »

Le dimanche 18 février, on a enfin l'impression de toucher au but. Un coup de téléphone de DE-GAULLE à JOXE permet de préciser les points les plus importants : MERS-EL-KEBIR, 14 ou 15 ans de présence renouvelable; mise à la disposition du Sahara pour les expériences atomiques, 4 ans non renouvelables; l'armée française sera ramenée à 80 000 hommes au bout de six mois, une fois l'autodétermination acquise. Le général termine : « *il faut rentrer. Ne tardez pas davantage. Ne perdons plus de temps.* »

Dès lors, on décide de terminer au finish et d'y passer la nuit, s'il le faut. Tout le monde est sur les nerfs. Un incident non préparé cette fois, éclate entre Saad DAHLAB et BURON. JOXE est obligé d'intervenir et d'apaiser le différend. Le général de CAMAS accuse à son tour le coup et perd sa liste de camps militaires, de casernes et d'aérodromes. Il souffre de la claustrophobie, comme les français des îles Kerguelen, au cœur de l'hiver austral.



Saad DAHLAB (1918/2000)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Sa%C3%A2d\\_Dahlab](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sa%C3%A2d_Dahlab)



Robert BURON (1910/1973)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert\\_Buron](https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Buron)

## LA SUISSE

- Auteur M. Denis MASMJAN (Source Journal *Le Temps*).

Pour la Suisse, la conclusion des Accords d'Evian a représenté un moment fort de la politique des bons offices ardemment défendue par le conseiller fédéral Max Petitpierre. C'est grâce à la Suisse que les premiers contacts secrets ont pu être établis entre les deux parties.

L'ancien journaliste puis fondateur du Musée lausannois de l'Elysée Charles-Henri Favrod « *couvrait* » à l'époque le drame algérien pour la *Gazette de Lausanne*. Un demi-siècle après, il revient sur les événements dans lesquels il a joué un rôle personnel, les liens très étroits qu'il entretenait avec plusieurs des leaders algériens ayant permis de mettre sur pied, à une date cruciale, un contact entre des émissaires du FLN et des représentants français.



Le récit que fait Charles-Henri Favrod de cette période est marqué tout à la fois par les regrets pour ce qui est advenu en Algérie après la signature des textes, et par la sévérité avec laquelle il juge l'intercession de la diplomatie suisse, en désaccord avec le discours dominant qui voit dans la conférence d'Evian, au contraire, le couronnement de la politique des bons offices.



Taïeb BOULHAROUF alias Pablo (1923/2005)  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ta%C3%AFeb\\_Boulahrouf](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ta%C3%AFeb_Boulahrouf)



Charles Henri FAVROD (1927/2017)  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Henri\\_Favrod](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Henri_Favrod)

L'erreur la plus grave des Suisses, juge aujourd'hui Charles-Henri Favrod, a été d'accepter que les pourparlers, d'abord secrets, soient rendus publics quelques mois plus tard, à la veille de l'ouverture de la première conférence d'Evian, en 1961. A ses yeux, l'échec de ce premier cycle de discussions, « *mal préparées* », était inévitable. A ses amis algériens du FLN, où la majorité tenait à cette publicité afin de prendre l'opinion mondiale à témoin, Charles-Henri Favrod n'a cessé de prêcher la prudence et de prodiguer ses avertissements, soutenu par le « *très intelligent et très futé* » Saad Dahlab, lui aussi effrayé par la perspective qu'une négociation aussi délicate ne soit pas menée dans la confidentialité totale.

Après l'échec de la première conférence, en juin 1961, les discussions ne pourront d'ailleurs reprendre, à l'automne, que dans le secret le plus complet. 1961, rappelle Charles-Henri Favrod, c'est l'année du déchaînement de l'OAS. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, doit se déguiser en amateur de sports d'hiver pour rencontrer au chalet des Rousses, dans le Jura français, la délégation algérienne prise en charge par les Suisses et amenée, incognito aussi, d'Yverdon.

Au final, rappelle Charles-Henri Favrod, tous les efforts français pour inscrire dans les accords des clauses qui devaient assurer au million « *d'Européens* » d'Algérie de pouvoir rester demeureront lettre morte. L'amertume qu'il éprouvera sera d'autant plus forte qu'il assistera à la marginalisation de ceux qui, au sein du FLN, voulaient d'une Algérie authentiquement républicaine, et dont il se sentait bien évidemment le plus proche. « *Cela aurait pu être un autre pays et une expérience Nord-Sud intéressante, mais cela n'a pas été le cas. J'ai été tellement désolé de voir la tournure des événements en 1962 que je m'en suis désintéressé et que je suis alors parti pour l'URSS. Mais je considère que j'ai fait mon travail en insistant pour dire que les Algériens devaient être des interlocuteurs et qu'il fallait arrêter cette guerre imbécile.* »

« *Ce ne sont pas les Suisses qui ont poussé à rendre publiques les discussions, nuance l'historien Damien Carron, qui a soutenu une thèse sur l'attitude des autorités suisses face au conflit algérien. Au contraire, Berne était acquis à l'idée qu'il fallait maintenir le secret le plus longtemps possible.* » En outre, « *quand on affirme que la conférence d'Evian a représenté pour la Suisse le sommet de la politique des bons offices, on ne veut pas dire que l'indépendance de l'Algérie s'est effectuée dans les meilleures conditions, mais que la Suisse a pu démontrer que sa neutralité servait à quelque chose. C'était loin d'être acquis après la guerre, et l'action de Max Petitpierre a précisément tendu à redresser l'image négative que la communauté internationale s'en faisait après la Seconde Guerre mondiale.* »

Mais quel rôle a donc joué Charles-Henri Favrod ? « *Je n'ai jamais été un porteur de valises ou de messages secrets comme on m'en a soupçonné* », s'amuse l'intéressé, qui réalise ses premiers reportages en Algérie en 1952. Au fil des années, il va nouer de nombreux et étroits contacts avec les Algériens. Il voit ainsi Taïeb Boulharouf, installé en 1956 à Lausanne pour y créer une antenne du FLN, logeant dans une petite pension de famille, l'Hôtel Orient, avenue d'Ouchy, où il se fait appeler Pablo et émeut les vieilles demoiselles de la maison par son physique avantageux. Il rencontre Saad Dahlab, qui joue le rôle de ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), venu soigner à Crans-Montana une tuberculose contractée durant la bataille d'Alger alors qu'il se cachait dans le faux plafond d'une buanderie « *humide et chaud le jour, humide et froid la nuit* », mais aussi Ben Bella, passionné de foot et « *qui lisait L'Equipe* », Hocine Aït Ahmed, plus intellectuel, « *qui lisait Le Monde* ». Et tant d'autres. En 1956, Favrod réalise pour *la Gazette de Lausanne* la première interview donnée par Ferhat Abbas, qui va devenir le président du GPRA.

De son confrère suisse, le Français Jean Lacouture écrit qu'il faisait partie de ces « *auto-émissaires* » par l'intermédiaire desquels les deux parties étaient susceptibles de faire connaître leur état d'esprit. « *Je suis à cette époque un journaliste très résolu à ce que la France sorte de ce guépier, dit Charles-Henri Favrod.. Je rencontre tous*

*les jours des gens me disant qu'ils ont le contact avec le FLN, alors que je l'ai déjà, je dois dire, comme peu d'autres. Ce que je peux apporter, c'est un rapport privilégié.»*

L'occasion va bientôt s'en présenter. Vers la fin de 1960, après le cuisant échec de Melun où la rencontre entre des émissaires algériens et des représentants officiels du gouvernement français tourne court, les signaux se multiplient de part et d'autre pour que les contacts reprennent. Charles-Henri Favrod, qui connaît bien Pierre - Racine, le chef du cabinet du premier ministre Michel Debré, se voit alors prié de faire savoir officieusement aux responsables du FLN que les Français seraient disposés à renouer. *«On me fait dire que Melun ne se reproduira pas. Je n'avais bien sûr aucun papier, rien qui avalisait mon rôle.»*

Le tournant des années 60-61 est crucial. Les Français sont appelés, le 8 janvier 1961, à accepter par référendum le principe de l'autodétermination de l'Algérie. Il n'y a aucun doute que le oui va ouvrir la voie à une solution politique. *« A ce moment précis, explique Damien Carron, on observe de très intenses activités, des deux côtés, destinées à établir le contact. Le rôle de Charles-Henri Favrod s'inscrit dans ce contexte-là.»*

Au début février 1961, le journaliste est à Genève aux côtés de Saad Dahlab, sur les quais de la gare, pour accueillir Claude Chayet, membre de la délégation française auprès des Nations unies. La petite troupe se retrouve à l'Hôtel d'Angleterre. Et, miracle, entre les deux hommes, *« c'est le dégel absolu »*. Chaleureux, Dahlab s'écrie: *«Ah, M. Chayet, les deux mains plutôt qu'une »*, se souvient Charles-Henri Favrod. Chayet et Dahlab seront des artisans indispensables à la reprise des contacts en automne 1961, après l'échec du premier Evian.

Pas facile de situer la rencontre genevoise dans les très complexes manœuvres d'approche entre Algériens et Français. Car à la même période, le diplomate suisse Olivier Long, chef de la délégation helvétique auprès de l'Association européenne de libre-échange, est chargé par Max Petitpierre, sans que le Conseil fédéral soit encore au courant, d'établir le contact entre le FLN et les Français en vue de négociations entre les deux parties dans lesquelles la Suisse offrirait ses bons offices. Long se méfie de Favrod, qui en retour ne le tient pas en haute estime: *«Très brillant diplomate, Olivier Long n'était toutefois pas plus qualifié pour aborder une problématique révolutionnaire que je ne l'étais pour la cueillette des champignons. Je me souviens qu'il disait: « Les fellaghas, quand ils verront un tapis vert, on leur fera signer tout ce que l'on voudra. » C'était assez drôle, parce qu'il montrait par là qu'il se voyait associé au contenu de la négociation.»*

Olivier Long, explique Damien Carron, était persuadé que des interférences et des *« grenouillages »* menaçaient les contacts qu'il essayait d'établir conjointement avec Louis Joxe. Quoiqu'il en soit le canal *« officiel »*, celui qui aboutira, sous la responsabilité de Max Petitpierre, aux contacts secrets entre Français et Algériens à Lucerne puis à Neuchâtel, sera celui qu'ont établi Long et Joxe, ami d'enfance du diplomate suisse. Rien ne se passera toutefois sans l'aval du chef de l'Etat. Celui-ci le donne le 10 janvier 1961, deux jours après le référendum sur l'autodétermination de l'Algérie. *« Dites à M. Long qu'il peut continuer »*, fait-il savoir ce jour-là à Louis Joxe, qui s'empresse d'en informer son ami suisse. Ces quelques mots tombés de la bouche du général de Gaulle vont sceller l'implication de la Suisse dans le dossier.

**Ndlr :** *M. CHAYET, déclara 55 ans plus tard qu'il n'était pas au courant, lors des négociations, de l'ampleur du nombre des disparus européens. C'est bien surprenant car il a été nommé à l'été 1962 consul général de France à Oran !*



La délégation française d'EVIAN. De gauche à droite : *Claude Chayet, Bernard Tricot, Bruno de Leusse, Roland Cadet, General Simon, Oberst de Seguin-Pazzis et Louis Joxe (chef de la délégation française)*

## **Les Accords d'Évian**

Texte complet : [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-accords\\_d'Evian.htm](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-accords_d'Evian.htm)

**Clauses annexes "secrètes"**

Article détaillé : Force de dissuasion nucléaire française ;

Les accords d'Évian contenaient des clauses annexes dites « secrètes » autorisant la présence française au Sahara cinq années de plus. Ce délai était nécessaire à la France pour achever le programme de Force de frappe mené par le président de Gaulle et par son prédécesseur à la suite du changement d'équilibre géostratégique survenu au cours de la crise de Suez. La présence militaire et scientifique française dans le Sahara permettait d'assurer le développement et l'expérimentation de nouveaux types d'armement :

- fusées du Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux,
- essais nucléaires du Centre d'expérimentations militaires du Sahara à proximité de REGGANE et du Centre d'expérimentations militaires des oasis à proximité d'IN-ECKER,
- armes chimiques et bactériologiques de la base secrète B2-NAMOUS.

Ces armes furent testées jusqu'en 1967 avec le plein accord des autorités algériennes. La base de lancement de fusées de HAMMAGUIR fut également laissée à disposition des autorités françaises cinq années supplémentaires. Cela permit à la France de poursuivre son programme d'expérimentation de ses fusées *Diamant* et de lancer avec succès son premier satellite *Astérix* en 1966. La base fut évacuée en 1967 conformément aux accords d'Évian.

Document de la conservation des Traités (MAE)  
SIGNATURE DES ACCORDS D'EVIAN  
(93ème et dernier feuillet)

*Enade nuyé baïfiani paitant  
et darsah*

En foi de quoi, le présent document a été signé par les représentants mandtés du Gouvernement de la République et par le représentant du Front de Libération Nationale, président de la Délégation du FLN.

FAIT A EVIAN le 18 mars 1962

Louis JOXE  
BELKACEM KRIM

*Robert BIRON*  
Robert BIRON

*Jean de Broglie*  
Jean de BROGLIE

*J de Broglie*

La signature des Accords d'Evian et l'annonce officielle du cessez-le-feu ne surprennent pas les pouvoirs publics. En Algérie, depuis plusieurs semaines, les tracts appelant à l'arrêt des hostilités ont été imprimés et envoyés dans les préfectures. Dès le 19 mars, à Paris, au cours d'une réunion extraordinaire, le Conseil des ministres approuve immédiatement les « décrets relatifs aux conditions de l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation provisoire des pouvoirs publics ».





Les événements se précipitent donc et le général de GAULLE s'y emploie. Certes, la reconnaissance du GPRA par l'URSS, dès le 19 mars, provoque un geste de mauvaise humeur du chef de l'Etat qui se traduit finalement par le simple rappel des ambassadeurs. Mais, déjà, les pays arabes félicitent la France et le grand dessein du général de GAULLE (la normalisation des rapports avec le tiers monde) prend corps.

Ce même jour, avant le « débat-fiction » qui doit se dérouler au Parlement le 20 mars, un Haut-commissaire est nommé en Algérie ainsi qu'un président algérien (*la veille encore incarcéré*) de l'exécutif provisoire qui siègera à ROCHER-NOIR.



\*Christian FOUCHET (1911/1974)



Abderrahmane FARES (1911/1991)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Christian\\_Fouchet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Christian_Fouchet)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Abderrahmane Far%C3%A8s](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abderrahmane_Far%C3%A8s)

Mais si l'Assemblée nationale est incapable de changer l'évolution des événements, l'OAS n'est pas disposée à accepter les Accords.

**CHRONOLOGIE des FAITS :**

L'Organisation décide que les **19 et 20 mars** seront des jours de deuil et de silence, marquée par une grève générale dans les centres urbains. Et alors que paraît au *Journal Officiel* le décret portant amnistie de 20 000 détenus algériens, éclatent à Alger les premiers affrontements directs entre l'armée et les forces de l'ordre, d'un côté et l'OAS de l'autre.

**21 mars** : L'OAS proclame dans un tract que « *les forces françaises sont considérées comme troupes d'occupation en Algérie* ».

**22 mars** : Des activistes armés prennent le contrôle de Bab-el-Oued. Ils transforment cette partie d'Alger en un énorme *Fort Chabrol*, attaquent des camions militaires et tuent 7 soldats du contingent, qui ne veulent pas rendre leurs armes. Il s'agit de BELMILOUD Saïd, DOUTRE Daniel, FRANCOIS Philippe, GRASSET Jean, NOGRETTE Robert, OUDIN Roger, SECU Messaoud. Les circonstances précises sont méconnues mais la tentative d'armer sa MAT 49 d'un soldat musulman paniqué, qui fit claquer la culasse de son arme, serait à l'origine de cette tragédie.



Vendredi **23 Mars 1962**, le général de Gaulle écrit à son premier ministre, Michel DEBRE, une brève missive :



« Mon cher Premier Ministre,

« Tout doit être fait sur-le-champ pour briser et châtier l'action criminelle des bandes terroristes d'Alger et d'Oran. Pour cela, j'ai, sachez-le, entièrement confiance dans le gouvernement, dans le haut-commissaire de la République et dans les forces de l'ordre. Veuillez le dire aux intéressés. Bien cordialement. Charles de Gaulle ».

Le jour même, la transmission et l'exécution de cet ordre sera chose faite.



**23 mars** Algérie : début du blocus, de Bab-El-Oued. Les gardes mobiles, les CRS et les troupes françaises à pieds, appuyés par des tanks, autos-mitrailleuses, hélicoptères et avions de combat, avaient fait un carnage dans le quartier populaire de Bab-El-Oued en tirant durant 5 heures sur des appartements habités par de modestes familles. Bilan 30 morts et une centaine de blessés à l'arme lourde. Lors du siège la population civile eut à subir l'ire des gendarmes pendant trois jours : 7 148 logis ont été perquisitionnés, de fond en comble et dans des conditions déplorables avec des dégâts occasionnés sans aucun discernement. Le quartier a été soumis au couvre-feu permanent.

ORGANISATION DE L'ARMEE SECRETE

26 MARS 1962

ZONE ALGER SAHEL

O.A.P.F./ 11

HALTE A L'ETRANGLEMENT DE BAB EL OUED

- Une monstrueuse opération, sans précédent dans l'histoire, est en cours depuis trois jours à ALGER : on affame cinquante mille hommes, femmes, enfants, vieillards, encorclés dans un immense ghetto, pour briser leur volonté de demeurer Français.
- On leur coupe l'eau, les vivres frais, les moyens de communiquer avec leurs proches dans l'espoir de leur arracher par la force, par la lassitude, par la famine par l'épidémie ou par tout autre moyen, ce que le Pouvoir est incapable d'obtenir autrement. L'admission de Bab el Oued et de chacun de nous à la politique de trahison qui consiste à livrer notre pays à ceux qui nous égorgent depuis sept ans et ont tué vingt mille soldats français.
- Nous ne laisserons pas perpétrer ce génocide. La population entière du Grand-ALGER se portera ce Lundi 26 Mars à partir de 15 heures, secours de Bab el Oued : drapeaux en tête, sans aucune arme, les habitants de Maison-Carrée, d'Hussein-Dey, d'El-Biar, etc rejoindront ceux du Centre pour gagner, à partir d'un point de rassemblement un cortège ordonné, le cordon qui isole "le Ghetto" de Bab El Oued.
- A la face du monde, dans une immense manifestation de SOLIDARITE, nous démontrerons notre volonté unanime de demeurer Français sur une terre Française et de lutter jusqu'au bout contre l'oppression sanginaire du pouvoir fasciste.

NOTA - IL VA DE SOI QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SE METTRA EN GREVE A PARTIR DE 14 HEURES.



[Aide de la population extérieure]

**26 mars** : En guise de protestation, une foule pacifique d'Européens, y compris des femmes et des enfants, se rend en cortège vers le quartier de Bab-el-Oued pour protester contre son bouclage par l'armée française et tenter de donner des vivres aux reclus. Dans la rue d'Isly, devant la grande Poste, un détachement de tirailleurs algériens de l'armée française, sous le commandement d'un jeune lieutenant kabyle, fait face aux manifestants. Peu habitué à ce genre de situation et ne sachant plus trop à quel drapeau obéir, ces hommes sont nerveux et prêts à en découdre.



La tension est à son comble quand soudain un tirailleur lâche une première rafale. Pendant 12 minutes, c'est le carnage. Un homme supplie : « Halte au feu, mon lieutenant un peu d'énergie, halte au feu... Mon lieutenant, criez je vous en prie ! ». Les cris redoublent : « Halte au feu ! ». Mais rien n'y fait.

On relèvera officiellement soixante quatre morts, dont deux fillettes de dix ans, et deux cents blessés (certains ont été achevés à bout touchant !)

On a retrouvé 2 000 douilles, ce n'est pas un tir d'intimidation mais un massacre frontal au fusil-mitrailleur. Comme s'il fallait indiquer aux négociateurs du FLN que l'armée française n'était pas à la botte des pieds-noirs... C'est déjà le temps des cercueils. Les valises seront bientôt prêtes...

Le soir même, s'exprimant à la télévision, le général De Gaulle n'aura pas un mot pour les victimes de ce drame, bien que leur devant son retour au pouvoir. La presse s'abstiendra également d'en faire état sans qu'il soit nécessaire de le lui demander.

Bouleversés, les Algériens de souche européenne ou israélite, au nombre d'un million (10% de la population), prennent alors la résolution de fuir le pays sans attendre le référendum qui doit avaliser les accords.



Le relevé n° 17073 mentionne **les noms de 64 victimes** du massacre de la Rue d'ISLY à ALLER, le 26 mars 1962 :

ALDIGUER M ; BAYARD Georges ; BERNARD Henri ; BERTHON Pauline ; BLUMHOFER Albert ; CABAILLOT Octave ; CAZAYOUS Jacqueline ; CHOUIDER Tayeb ; CIAVALDINI Charles ; COURAUD Jacques ; DUPUY Lucien ; EIME Marie Jeanne ; FABRE Marcel ; FAGUE Amédée ; FARAN Jean ; FERMI Louis ; FERRANDIS Renée ; FREDJ André ; GALLIERO André ; GARCIA Serge ; GAUTHIER Philippe ; GAUTRIEU Jeanine Anne ; GERBY Fernand ; GHIRARDI-GIAUSSERAN Jacky ; GRES Ghislaine ; HUGUES René ; INNOCENTI Jacques ; KARSENTY Simon ; LADJADJI Abdallah ; LANGENDOUR Gilbert ; LIGNON René ; LORETTI Emile ; LUISI Joseph ; LURATI Henri ; MAILLE Gilbert ; MASSONAT Jean ; MAURY Marc ; MAZARD Guy ; MOATI Georges ; MONDA Raymond ; MONPO Roger ; PIZELLA François ; PUIG Claude ; PUIG Gaston ; PUIG Marcel ; PUIG Paul ; PUIGSERVER Domingo ; RAZES Alain ; RICHARD René ; ROCH Henri ; SAINTE-MARIE Christian ; SANCHIS Gaspard ; SANTACREU Joaquim ; SEGUI Jacqueline ; SELLES Georges ; SERRANO Adolphe ; TORRES Michèle ; VAN-DEN-BROECK Georges ; VENGUT Jean ; ZELPHATI Elie Paul ; Inconnus (mentionnés sous X : (4). (Source GEN-WEB).

**NOTA** : D'autres sources affirment beaucoup plus. Néanmoins se référer au blog de Mme GAUTIER Simone.

<https://fr.calameo.com/read/000059729f65378dd7288>

Ce « **guet-apens** » d'Etat, destiné à briser la résistance *pied-noir*, mérite d'être confirmé au moment où l'étude des Archives (*Police et Justice*) est maintenant autorisée par le Gouvernement français. Sortant du déni imposé par De Gaulle et après lui tous ses successeurs, M. le président Emmanuel MACRON, devant des associations de pieds-noirs réunis à l'Elysée, a porté « *une parole de reconnaissance* » : Le 26 janvier 2022, le chef de l'Etat a affirmé que la fusillade de la rue d'Isly à Alger, le 26 mars 1962, était « **impardonnable pour la République** ». Rappelons qu'en 2017, alors candidat à la présidentielle il avait qualifié, en Algérie, la colonisation de « **barbare et de crime contre l'humanité...** ». Des propos toujours non démentis et notre méfiance réelle car nous ne sommes pas dupes des raisons tardives qui motivent son discours compassionnel. Néanmoins l'avancée espérée depuis 60 ans ne peut qu'être appréciée, mais avec la prudence nécessaire liée à la proximité des échéances électorales de 2022... L'accès des archives promises de cette époque permettrait à une commission « *Vérité* » d'historiens, **non engagés**, de les étudier, et ainsi mettre au **Ban de l'Histoire** les responsables de ces événements dramatiques dont, Christian FOUCHET, qui a avoué avoir **osé ...** :

**Extrait du livre "L'APRES DE GAULLE" de Jean MAURIAC, page 41 \*\***

28 octobre 1969

**« J'en ai voulu au Général de m'avoir limogé au lendemain de mai 1968, poursuit Fouchet. C'était une faute politique. Il m'a reproché de ne pas avoir maintenu l'ordre :**

**- Vous n'avez pas osé faire tirer.**

**- J'aurais osé s'il l'avait fallu, lui-ai-je répondu. Souvenez-vous de l'Algérie, de la rue d'Isly \*. Là, j'ai osé et je ne le regrette pas, parce qu'il fallait montrer que l'armée n'était pas complice de la population algéroise.**



**NDLR** : Il est aussi utile de préciser que le 13 décembre 1960 les Forces de l'ordre françaises ont tiré sur des manifestants civils à BÔNE faisant des morts dont MM. GAMBA Gilbert (17 ans) et KANDEL André (15 ans). Puis l'ignoble assassinat, le 19 janvier 1962, de MEÏ Noël (15 ans) alors qu'il collait une affiche OAS sur un mur et abattu, sans aucune sommation à Bône, vers 18 heures et blessant grièvement son camarade, par un Sous-lieutenant, substitut du Procureur militaire, le dénommé PALVADEAU Gilbert qui deviendra, en 1966, Substitut du procureur de la république à Troyes !



Palvadeau

**LE REFERENDUM du 8 Avril 1962** (Extrait de <http://exode1962.fr/exode1962/accords-evian/referendum080462.html> )

« ... toutes, oui toutes les tendances pourront prendre part aux débats qui fixeront les conditions du référendum, à la campagne auprès des électeurs et au contrôle du scrutin ... »

[ Charles de Gaulle, le 14 juin 1960, allocution télévisée ]

On nous a toujours affirmé que le référendum du 8 avril 1962 destiné à entériner les accords d'Evian s'est soldé par un « OUI massif à 91% ». Les chiffres ne sont que des chiffres et leur présentation peut être sujette à toute interprétation. Mais, après, en examinant les résultats, ce qui passait pour une évidence officielle, se transforme en manipulation grossière.

La question posée aux Français était : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant les accords à établir et les mesures à prendre au sujet de l'Algérie sur la base des déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 »

Le référendum du 8 avril 1962, exclut les personnes vivant en Algérie, y compris militaires et fonctionnaires, pourtant les premiers intéressés, électeurs légalement inscrits, non consultés.

#### Résultats du référendum du 8 avril 1962

Electeurs	Total	% inscrits	% exprimés	Métropole
électeurs	27 582 072	-	-	26 991 743
abstentions	6 802 769	24,66	-	6 589 837
votants	20 779 303	75,33	-	20 401 906
nuls	1 103 806	4,00	-	1 098 238
exprimés	19 675 497	71,33	-	19 303 668
oui	17 866 423	64,77	90,80	17 508 607
non	1 809 074	6,55	9,19	1 795 061

C'est donc une abstention, blancs ou nuls frôlant les 8 millions d'électeurs et 1 809 074 de NON, pour 17 886 423 de OUI soit 64,8 %, des inscrits et 90,8 % des suffrages exprimés.

Malgré l'infamante propagande qui l'a accompagné et l'interdiction faites aux partisans de l'Algérie française de

s'expliquer. On ne retiendra que ce chiffre : 90,8%, en se gardant bien de préciser qu'il ne s'agissait que de la proportion de « OUI des suffrages exprimés ».

Le 8 avril 1962, ces 17 millions de français qui se sont exprimés représentaient 65 % des voix en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Exactement 64,77 %, ce qui est un score « honorable ». Il était inutile d'en rajouter. Mais lorsqu'on aime le plébiscite, on ne compte pas...

Si l'on prend en compte les personnes empêchées de s'exprimer en Algérie le pourcentage de OUI serait beaucoup moins important.

Les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 par des représentants du gouvernement français et du FLN, se traduisent immédiatement par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain. La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie, l'intégrité de son territoire (qui comprend le Sahara) et l'intégrité de son peuple. Elle s'engage notamment à évacuer progressivement ses troupes et à maintenir pendant trois ans le taux de l'aide fournie à l'Algérie en 1961.

Mais les violences continuent malgré tout dans le pays, puisque les indépendantistes continuent à persécuter les harkis, tandis que les partisans les plus déterminés de l'Algérie française tentent jusqu'au bout de faire dérailler ces accords.

Désignés par l'historien Guy PERVILLE comme une « utopie juridique », les accords d'Evian sur le terrain, loin d'apporter aux populations la paix attendue, inaugurent une période de violence redoublée et de massacres des harkis.

### **NOS DISPARUS**

Source : <http://disparus.notrejournal.info/>

A toutes les personnes qui commémorent le 19 mars, donc pour les victimes antérieures, comment se fait-il que l'on puisse occulter tous ceux, **disparus (Corps jamais plus retrouvés)**, après cette date et qui sont beaucoup plus nombreux, comme le démontre cet état récapitulatif. (Source J. Claude ROSSO) : Voir le récapitulatif des disparus recensés et authentifiés de **1954 à 1962** avec ce lien :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1UX2tKEQG4kfdVrxpEIRNg1V5LvBIVpFx/edit?usp=sharing&ouid=104694477134701319639&rtpof=true&sd=true>

[1<sup>ère</sup> Colonne du n°1 à 2086 : Disparus civils et militaires recensés ;

[2<sup>ème</sup> Colonne : du n°1 à 1101 : Cas étudiés mais non retenus disparus.]

CLF = Cessez-le-feu.

Catégories	Entre 54 et 62 dates précises méconnues	Avant CLF	Après CLF	1962 mois Inconnu	TOTAL
<b>Civils</b>	1	367	<b>1 285</b>	6	<b>1 659</b>
<b>Militaires</b>		338	<b>89</b>		<b>427</b>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>705</b>	<b>1 374</b>	<b>6</b>	<b>2 086</b>

### DISPARUS du 1<sup>er</sup> novembre 1954 au 31 décembre 1962

Années	Sans date	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	Total
<b>Civils</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>58</b>	<b>88</b>	<b>69</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>35</b>	<b>1334</b>	<b>1659</b>
<b>Militaires</b>		<b>1</b>	<b>20</b>	<b>104</b>	<b>59</b>	<b>73</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>427</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>162</b>	<b>147</b>	<b>142</b>	<b>71</b>	<b>42</b>	<b>51</b>	<b>1434</b>	<b>2086</b>

**Nota** : Du 19 mars 1962 au 31 décembre 1962, 3 018 Européens furent signalés comme disparus, parmi lesquels 1 245 auraient été retrouvés (Jean de BROGLIE au Sénat le 24 novembre 1964).

**A cet ETAT des DISPARUS il faut ajouter également :**

.Tous nos malheureux compatriotes HARKIS et leurs familles, des dizaines de milliers, qui ont été assassinés après le 19 mars 1962 dont le pic de l'horreur eut lieu après le 8 juillet 1962 et qui a longtemps perduré...

.Tous nos malheureux compatriotes assassinés après le 19 mars et dont les corps jonchaient les routes et trottoirs des villes et campagnes d'Algérie jusqu'en 1964 voire même après.

. Le pogrom du 5 juillet 1962 à Oran dont près de 800 personnes furent exécutées, malgré la présence d'une importante force militaire atone, **SUR ORDRE**, démontrant, s'il en était besoin, l'incitation au départ par la terreur avec une chasse au faciès sans précédent.

## EPILOGUE

Sources : <http://exode1962.fr> et auteurs mentionnés

« La parole qui, trop souvent, n'est qu'un mot pour l'homme politique, devient un fait terrible pour l'homme d'armes, et ce que l'un dit légèrement, ou avec perfidie, l'autre l'écrit sur la poussière, avec son sang ». (Alfred de Vigny)

Peu de personnes ont lu l'intégralité des « Accords d'EVIAN ». Pourtant, l'examen attentif de ces quelques pages met en lumière le gouffre qui sépare le virtuel du concret et le réel de l'imaginaire. Pour paraphraser je dirai que « ce qui est grave dans cette affaire, c'est qu'elle n'est pas sérieuse ».

Dix pour cent de la population était également concernée. On peut estimer également à plus d'un million de musulmans non indépendantistes. 20% de la population au moins, fut donc rayée d'un trait de plume. A l'échelle de la population Française cela représente douze millions de personnes à qui on supprime purement et simplement le droit à donner son avis pour décider de son avenir à sa place.

Nous sommes en droit de nous demander pourquoi tant de hâte pour abandonner une partie alors quelle était gagnée sur le terrain. Pourquoi tant de morts pour en arriver là ? Pourquoi avoir reconnu comme seuls interlocuteurs valables une fraction d'une organisation qui n'avait pas l'aval des principaux responsables ? Il fut invoqué « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Soit. Mais de quel peuple s'agit-il alors ? Des Kabyles ? Des Arabes ? Des Kouloughlis descendants des Turcs ? Des Arabo Turcs ? Des Arabo Berbères ? Des Harratins, peuple Saharien, des Mozabites ? Des Touaregs ? Des Juifs dont certains vivaient en Algérie avant l'invasion arabe ?

Devait-on ignorer l'ensemble des Musulmans favorables à la France que celle ci avait utilisé en leur affirmant qu'ils ne seraient jamais abandonnés ? Et devait-on négliger la population Européenne qui devait se voir reconnaître « le droit du sol » ? Pourquoi ces diverses composantes du peuple Algérien ne furent pas réunies à la table des négociations ?

Il avait fait état que « ces accords satisfaisaient aux intérêts de la France » alors que l'intérêt de la France était outre, la position stratégique, le pétrole dont les droits d'exploitation et commerciaux furent cédés sans contre partie.

Dans l'histoire de France pourtant chargée, il s'est agit d'une capitulation sans condition qui transforma une victoire militaire qu'aucun historien sérieux ne conteste aujourd'hui, en défaite diplomatique.



« ...Hécatombe, lâches et stupides... » .....Cela c'est confirmé : Plus de 800 personnes ont été, ce jour là, assassinées ou portées disparus. Dès le premier jour de l'indépendance, les troupes françaises sont restées, sur ordre, dans leurs casernes à ORAN qui a eu le triste privilège de subir un horrible pogrom malgré la présence de 18 000 soldats français encasernés sur ordre (raison d'Etat !). Cette folie meurtrière a entraîné le départ en masse des européens qui croyaient encore pouvoir rester.

Guy PERVILLE : « Les Accords d'Evian sont le résultat d'un long processus par lequel la France a fini par accepter l'essentiel des buts de guerre et des conditions de paix définies par le FLN dès le 31 octobre 1954. Le général de GAULLE croyait avant même son retour au pouvoir que l'Algérie deviendrait un Etat indépendant, mais il ne voulait pas le livrer au FLN. La politique d'autodétermination qu'il définit le 16 septembre 1959 excluait la reconnaissance du GPRA. Mais après les manifestations algériennes de décembre 1960, il se résolut à ouvrir des



négociations sans préalable avec les chefs du FLN sur l'avenir de l'Algérie et des rapports franco-algériens, conformément à la doctrine de l'autodétermination définie par la gauche française aux colloques de Royaumont, Aix-en-Provence et Grenoble.

Les accords d'Evian ne furent pourtant pas un traité entre deux Etats, mais un programme commun au Gouvernement français et au FLN, destiné à transférer par étapes la souveraineté de la France au nouvel état algérien sans reconnaître formellement le GPRA. Ils devaient assurer une décolonisation pacifique et graduelle, et une coopération durable mutuellement avantageuse... »

### **Les accords d'EVIAN n'ont jamais été appliqués par le FLN**

La libération des prisonniers, dans un délai de vingt jours, n'a pas été appliquée par le FLN, bien au contraire !

Seuls **15 soldats** (Source *SOLDIS*) furent libérés sur **338 disparus**, totalisés avant le 19 mars 1962 :

**16 avril 1962** : 6 légionnaires directement rapatriés dans leur pays d'origine : WALDHUBLE Hérald, NEUPERT Dictier, HUPPKE klaus, FREWS Werner, ZUBER Helmut et COMPOSEO Antonio ;

**24 avril 1962** : Libérés en Tunisie : PROTSCH Raymond, DORIZON Moïse, SAILLET J. Claude ;

**27 avril 1962** : Libérés en Kabylie : DIDIER Michel et FORTIN René ;

**16 mai 1962** : Libérés au Maroc : PALISSE Gérard, DUPLESSIS Georges, ROBERT André et LANFROY Maurice.

Le gouvernement français s'est fourvoyé dans l'analyse de la stratégie algérienne consistant à tout promettre et à ne rien donner. Il a cru à la volonté d'apaisement des algériens. Alors que des membres de la délégation algérienne voulaient à tout prix un document signé pour ensuite le récuser une fois l'indépendance obtenue, la France en particulier, feignait de croire qu'elle faisait une bonne affaire en sauvegardant, sur papier, l'avenir des pieds noirs et d'autres intérêts particuliers (Pétrole, Mers-El-Kebir, Expérimentation atomique). Elle s'appuyait sur les erreurs d'appréciation du diplomate suisse, Olivier LONG, chargé par son gouvernement de gérer les approches entre français et algériens. Il avait montré en fait une totale méconnaissance des arabes algériens et de leur psychologie : « *Les fellaghas, quand ils verront un tapis vert, on leur fera signer tout ce que l'on voudra.* » Ils ont effectivement signé mais ils n'ont rien respecté.

L'historien algérien Mohammed HARBI avait tiré les mêmes conclusions pessimistes : « *Le pari des accords d'Évian n'a pas été tenu. Nous étions face à des problèmes militaires que nous n'avions pas les moyens de résoudre, mais nous avons réussi, aux plans politique et diplomatique, à fragiliser la position de la France* ».

- Auteur : M. Guy PERVILLE -

« Le cessez-le-feu fut immédiatement violé par l'OAS (Ndlr : *Elle n'a pas participé aux négociations d'EVIAN*), qui provoqua délibérément par des attentas aveugle des représailles du FLN, afin de rendre inapplicables les Accords d'Evian. Les réactions de l'ALN dépassèrent par leur ampleur le stade des représailles. Les enlèvements, d'abord sélectifs tournèrent à la chasse à l'Européen, dont nul ne pouvait se croire à l'abri. Les massacres d'anciens militaires ou supplétifs musulmans (Harkis) de l'armée française, ou de notables pro-français, se multiplièrent... Les estimations du nombre de victime varient entre 10 000 et 150 000 morts.

« Louis JOXE interdit toute initiative tendant au transfert en métropole des anciens « harkis » menacés en dehors d'un « *plan général de rapatriement* » très restrictif ; il ordonna même de renvoyer en Algérie ceux qui avaient pu la quitter, contrairement à la déclaration des garanties, et en dépit de la nationalité française que tous les algériens conservaient en droit jusqu'à l'autodétermination.

« Après le 3 juillet 1962, l'armée française ne pouvait plus intervenir sans la requête des autorités algériennes...

« Les Garanties d'Evian furent très vite bafouées. Les enlèvements, l'exode des Français d'Algérie furent accompagnées de pillages et de spoliations. L'exécutif provisoire limita les transferts de biens meubles et de fonds à l'extérieur. Les gouvernements algériens poursuivirent la politique de « *récupération des richesses nationales* » définie en mai 1962 dans le programme de Tripoli, qui avait qualifié les accords d'Evian de « *plate-forme néo-colonialiste* ». Les « *biens vacants* » et les terres des colons restés en Algérie furent nationalisés sans indemnité dès 1963... [Fin citation PERVILLE (Source : [https://www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1992\\_num\\_79\\_296\\_3019](https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1992_num_79_296_3019) )

**L'accueil en 1962, en métropole, ne fut pas des plus chaleureux !**



Sur les 700 000 pieds-noirs qui gagnent la métropole cette année-là, 450 000 débarquent à Marseille. Cette marée humaine, réduisant les pouvoirs publics à l'improvisation, se heurte à l'hostilité de la population.

Gaston DEFFERRE maire de Marseille déclare en Juillet 1962 « Français d'Algérie, allez vous faire réadapter ailleurs. Il faut les pendre, les fusiller, les rejeter à la mer... Jamais je ne les recevrai dans ma cité ». Cette phrase les pieds-noirs ne l'ont pas oubliée.

« Ce sont des vacanciers. Il n'y a pas d'exode, contrairement à ce que dit la presse » Robert BOULIN, conseil des Ministres du 30 mai 1962 et repris le 17 juin 1962.

« Ils ont une drôle d'allure, ces passagers en provenance d'Algérie » (*L'Humanité* du 6 janvier 1962). Et François BILLOUX, député communiste, conseillait au Gouvernement de loger les rapatriés « dans les châteaux de l'OAS ». Il ajoute : « Ne laissons pas les repliés d'Algérie devenir une réserve du fascisme » (*L'Humanité* du 5 juin 1962).

« Sur le port, à l'été 1962, les dockers, tous encartés CGT, ont ainsi peint sur des banderoles des messages de bienvenue tels que « Pieds-noirs, rentrez chez vous » ou « Les pieds-noirs à la mer ». Débarquant des milliers de caisses contenant du mobilier et d'autres biens en provenance d'Algérie, les employés du port en dérobaient près du quart, et laissent pourrir dans l'eau une bonne partie du reste, détruisant ce qui constitue à leurs yeux une opulence bien mal acquise ».

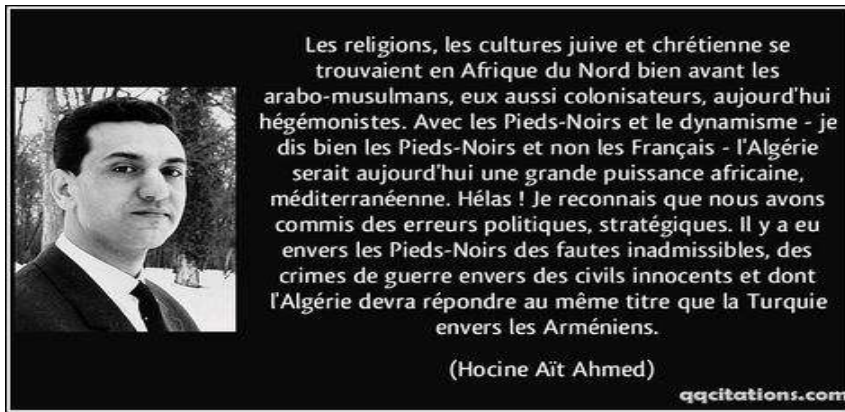


-En juin puis octobre 1999, l'Assemblée nationale puis le Sénat votent à l'unanimité la loi de reconnaissance officielle de la **Guerre d'Algérie**. La loi substitue à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord » l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc ».

-En 2003, Jacques CHIRAC instaure la date du 5 décembre, neutre et surtout non clivante !

-Malgré cela François Hollande, en 2012 avec sa majorité socialiste, fait voter une loi reconnaissant le 19 mars comme « journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». François MITTERRAND s'était toujours opposé à cela...

Si le 19 mars évoque la joie du retour des militaires français dans leur famille, il marque également l'amorce d'un drame pour les rapatriés, contraints au déracinement, et le début d'une tragédie pour les harkis, massacrés dans les semaines qui suivirent, au mépris des accords d'Évian !



AÏT-AHMED Hocine (1926/2015) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Hocine\\_A%C3%Aft\\_Ahmed](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hocine_A%C3%Aft_Ahmed)

## COMMUNIQUES :

**1/ 16 février 2022 à 9 h30** : Visioconférence du colloque relatif aux enlèvements et disparitions pendant la Guerre d'Algérie dus aux FLN et à l'ALN. Voici le lien pour y accéder :

<https://us06web.zoom.us/j/89623561982?pwd=Ykp1eWdJaTJ0M1dQMWZLSWtveU5LUT09>

Ordre du jour ; voir SVP avec ce lien :

<https://drive.google.com/file/d/1ATqPHSVR5yBksVySFF3CpH342h8LYnv1/view?usp=sharing>

**2/ SOLDIS** : [soldis.algerie@orange.fr](mailto:soldis.algerie@orange.fr)

« 60 ans après la fin de la guerre d'Algérie, un hommage national sera rendu aux militaires portés disparus au cours de cette guerre. **La date envisagée pour l'inauguration est le 30 août 2022, date définie par l'ONU comme Journée Mondiale des Disparus.**

« Pour eux, pour leurs familles et pour leurs amis, un Monument sera érigé à **PORT- VENDRES** (Pyrénées orientales).

« Pour que leurs noms ne soient jamais oubliés et que leurs proches puissent enfin clore ce deuil qui dure depuis plus de 60 ans, leurs noms seront gravés à jamais dans le marbre de ce monument.

« Il est encore temps de participer, si ce n'est fait, à cette œuvre de mémoire. Nous vous demandons de bien vouloir participer à la souscription lancée pour financer ce projet mené par SOLDIS avec l'aide du Souvenir Français ».

Nota : Ce projet évalué à 315 000 euros nécessite encore la souscription de 45 000 euros pour le finaliser. Vous invite à bien vouloir participer à cette œuvre mémorielle en adressant vos dons à l'ordre du Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris, en précisant **Monument SOLDIS**. D'avance MERCI.

Cliquez SVP sur ce lien pour utiliser le BON DE SOUSCRIPTION :

<https://drive.google.com/file/d/1KGrDtHJe2mIPc5UeYVTd0lwJdKK4kB9q/view?usp=sharing>

**SYNTHESE** réalisée grâce aux **Auteurs** précités et **aux Sites** ci-dessous :

[https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1992\\_num\\_35\\_1\\_2561](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1992_num_35_1_2561)

[https://www.persee.fr/doc/afdi\\_0066-3085\\_1961\\_num\\_7\\_1\\_1125](https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1961_num_7_1_1125)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4802224f.textelimage>

<https://exode1962.fr/exode1962/accords-evian/accords-evian.html>

<https://exode1962.fr/exode1962/accords-evian/inquietude-senateurs.html>

<https://www.revueconflits.com/robert-le-doussal-mission-c>

[https://www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1992\\_num\\_79\\_296\\_3019](https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1992_num_79_296_3019)

<https://www.adimad-mraf.com/historique-de-l-organisation.html>

<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2015/08/29/32555748.html>

[https://www.clan-r.org/portail/IMG/pdf/Les\\_victimes\\_du\\_26\\_mars\\_1962\\_-\\_rectif.281108.pdf](https://www.clan-r.org/portail/IMG/pdf/Les_victimes_du_26_mars_1962_-_rectif.281108.pdf)

[http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id\\_article=486](http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=486)